

# Orientation

---

Aout 2011 : 3<sup>ème</sup> prépa pro

2013 - Loi d'orientation pour la refondation de l'Ecole

- Rénover le système d'orientation
- Favoriser une orientation choisie et construite
- 80% de réussite au bac, 50% dans l'enseignement supérieur

Décembre 2014 : Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découvertes des Monde Eco et Pro (proposition du CSP)

Manque d'efficacité des processus d'orientation

- Préférence pour les filières générales et valorisation excessive des enseignements (∅ projection vers le monde professionnel)
- Influences : stéréotypes, déterminismes sociaux/éco/genre
- Pb de gestion des flux (rigidité de la carte des formations)
- Fausse croyance : une bonne info suffit pour une bonne orientation
- Travail sur l'orientation aléatoire (au bon vouloir des équipes)

Mise en œuvre du parcours

- Obj 1 : permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel
  - Mieux comprendre le monde éco et pro
  - Connaitre les notions d'offre/demande, bien et services...
- Obj 2 : développer chez l'élève l'esprit d'initiative et la « compétence à entreprendre »
  - Capacité à s'engager (agir et décider)
- Obj 3 : permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel
  - Découvrir les métiers, filières, formations
  - Lutter contre les stéréotypes et les représentations liées aux métiers
  - Accp l'élève par un accès structuré et progressif à l'information et des temps fort mis en place (observation en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>)

Acteurs impliqués dans la mise en œuvre du parcours

- Le suivi de l'élève : enseignants, Professeur documentaliste, CPE, COP, CE, référent parcours
- Contribution de partenaires extérieurs : actions de découvertes (visites d'entreprises, débats...), formation, immersion en milieu pro (stages), projets accompagnés (reportages..)
- Travail avec les familles
- Folios : outils numérique de suivi, d'échange (conserver les traces de ses aptges et expé)